

SEANCE DU 30 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 30 mars à 18h00, le Comité Syndical dûment convoqué, par courrier électronique du 17 mars 2022, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la CC du Carmausin Ségala à Carmaux, sous la Présidence de Jean-Luc ESPITALIER

Objet : Vote du Budget Primitif 2022
Référence : D 2022.9

Délégués en exercice : 23 Suppléants : 14
Délégués présents : 20 Pouvoir : 1
Voix délibératives : 21

Titulaires présents : J-Marc BALARAN, Bruno BOUSQUET, J-Louis BOUSQUET, Bernard BOUVIER, Sylvian CALS, J-Luc CANTALOUBE, Patrick CARAYON, J-Claude CLERGUE, Claude CRAYSSAC, Françoise EMERIAUD, J-Luc ESPITALIER, Guy GAVALDA, Sylvie GRAVIER, J-Claude MADAULE, Christian PUECH, Marie-Claude ROLLAND, Didier SOMEN, Pascal THIERY, Myriam VIGROUX

Titulaires représentés : Sabine BOUDOU-OURLIAC donne pouvoir à Sylvie GRAVIER

Suppléants présents avec voix délibérative : J-Michel SIBRA,

Titulaires excusés : Christine BARRILLIOT,

Suppléants présents sans voix délibérative : Sandrine SANDRAL,

Suppléants excusés : Serge BOURREL, J-Marc SENDES,

Autres participants : Antoine BOUTONNE, Loris CARIU, Stéphanie CANTALOUBE, Dominique DECLERCQ PUYPE, Julien FRAT, Anaïs HUOT, Emmanuelle SUBSOL LE BORDAYS

Secrétaire de séance : Marie-Claude ROLLAND

Monsieur le Président présente le projet de Budget Primitif 2022.

Où cet exposé, sur proposition du Président, le Comité Syndical décide à la majorité des membres présents (Résultat des votes - Pour : 21, Contre : 0, Abstention : 0) :

- D'adopter le Budget Primitif tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	
	746 897,90	429 045,00
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	
	(si déficit)	(si excédent)
	0,00	317 852,90
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	
	746 897,90	746 897,90
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	
	26 891,52	1 883,62
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	
	(si solde négatif)	(si solde positif)
	0,00	25 007,90
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	
	26 891,52	26 891,52
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	
	773 789,42	773 789,42

RECETTES



Les recettes de fonctionnement 2022 sont estimées à 746 897.90 € et se répartissent comme suit :

CHAPITRE	BP 2022
013 - Atténuation de charges	0 €
70 - Produits des services	10 000 €
73 - Impôts et taxes	0 €
74 - Dotations et participations	419 045 €
75 - Autres produits de gestion courante	0 €
76 - Produits financiers	0 €
77 - Produits exceptionnels	0 €
042 - Opérations d'ordre	0 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (pour mémoire)	317 852.90 €
Total	746 897.90 €

Chapitre 70 : L'unique ressource de ce chapitre concerne la convention de mise à disposition de notre Chargée de Mission Urbanisme auprès du SCOT du Carmausin (10 000 € annuel).

Chapitre 74 : Ce chapitre représente les recettes de fonctionnement. Il concerne de nombreuses recettes mais la principale reste celle de la participation annuelle des EPCI membres du Syndicat (224 470 €).

Les autres recettes de ce chapitre sont :

- l'Animation Territoriale du Département (33 300 €)
- l'Assistance Technique Région (80 000 €)
- Animation Gestion LEADER 2021 (31833 €)
- Financement LEADER Chargé d'Etude Projet de Territoire (552 €)
- Financement LEADER poste Conseiller EnR – Transition Ecologique (26 220 €)
- Financement LEADER Promo des territoires pilotes de la TEE / Accompagnement Fabrique des Transitions (3 672 €)
- Financement Etat AAP MOBELUSACTEURS (7 470 €)
- Financement Etat Actions PAT 2022 (11 528 €)

DEPENSES

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 746 897.90 € et se répartissent comme suit :

CHAPITRE	BP 2022
011 – Charges à caractère général	201 857.56 €
012 – Charges de personnel	383 739.80 €
014 – Atténuations de produits	0 €
65 – Autres charges de gestion courante	105 000 €
66 – Charges financières	0 €
67 – Charges exceptionnelles	54 639.54 €
042 – Opérations d'ordre transfert entre sections	1 661 €
Total	746 897.90 €

RECETTES

Les recettes d'investissement sont estimées à 26 891.52 €

CHAPITRE	BP 2022
10 – FCTVA,	223 €
1068 – Affectation de la section de fonctionnement	0 €
13 – Subventions d'investissement	0 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	0 €
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 660,62 €
041 – Opérations patrimoniales	0 €
01 solde d'exécution reporté N-1 (pour mémoire)	25 007.90€
Total	26 891.52 €

Les principales recettes d'investissement seront constituées par les amortissements de matériel informatique et mobilier de bureau.

DEPENSES

Les dépenses de la section d'investissement sont estimées à 26 891.52 €.

CHAPITRE	BP 2022
16 - Emprunts	0 €
20 – Immobilisations incorporelles	0 €
204 – Subventions d'équipements versées	0 €
21 – Immobilisations corporelles	0 €
23 – Immobilisations en cours	26 891.52 €
27 – Autres immobilisations financières	0 €
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	0 €
041 – Opérations patrimoniales	0 €
Total	26 891.52 €

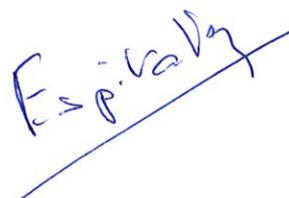
Les principales dépenses d'investissement prévues seront :

- le projet d'achat d'un ordinateur portable avec une capacité suffisante pour réaliser des montages vidéos (opération N°15 Matériel informatique et mobilier de bureau).

Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents

**Certifié conforme,
Le Président, Jean-Luc ESPITALIER**



RF
Albi

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 11/04/2022
081-200049161-20220330-D_2022_9-DE